

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot](#)

Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857) ; Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académies](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Enfants \(Benckendorff\)](#), [Femme \(politique\)](#), [Loi du 31 mai 1850](#), [Politique \(France\)](#), [Relation François-Dorothée \(Politique\)](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#), [Santé \(Dorothée\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1851-10-21

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Cote 3139, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Paris le 21 octobre 1851

Le duc de [Noailles] sort d'ici. Il nie formellement qu'on combatte votre

candidature c'est impossible, & il se fait fort de vous faire adresser un démenti de cela par les personnes accusées de ce travail. Berryer accepte son élection à l'Académie et va faire dans la huitaine ses visites aux académiciens. Berryer a passé un jour à Champlatreux. Le parti légitimiste est parfaitement résolu à combattre le projet d'abrogation de la loi du 31 mai. Ils seront unanimes. Ce parti était décidé à voter pour la candidature du Prince Président ; aujourd'hui, c'est différent. Ce sera sans doute Changarnier qui aura ses voix.

J'ai vu hier soir M. Fould. Il croyait que le Ministère était ou allait être fait. Billault, Ducos, Turgot, Casabianca, Ste Arnoult. J'oublie les autres. Turgot aurait les Aff. étrangères.

Fould avait passé la veille toute la journée à St Cloud, dîner avec le Président, avec lui au théâtre de St Cloud un mélodrame abominable. Fould toujours très bonne humeur et très décidé à voter contre l'abrogation, et à croire que l'Assemblée ne l'aura pas. Chasseloup était ici aussi. C'est très drôle aujourd'hui, toutes ces situations. Le Président est toujours là [?] garde de l'ordre. C'est lui ou la guillotine. Et bien, il faut le soutenir, tout en [vaut] qu'il a fait une grave faute.

Le duc de Noailles va vous écrire demain. Il revient à Paris jeudi. Molé rentre en ville le 30. Je vous ai tout dit. J'attends Dimanche ou Lundi la réponse sur mon fils. Je tremble. J'ai vu Chomel, il me met au régime d'un artichaut par jour. Pas autre chose Je me soumets mais cela a l'air d'une comédie. Adieu. Adieu.

On veut reconstituer la réunion dit du Conseil d'Etat. C'est M. Base qui en a fait la proposition. Les légitimistes en sont tout-à-fait d'accord.

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857) ; Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot, 1851-10-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4121>

Copier

Informations éditoriales

Date précise de la lettreLe 21 octobre 1851

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Paris le 21 octobre 1851.³¹³⁹

Le due de N. voulut d'ici à
un formidab. moment qu'on
combattre voul. candidature
est impossible, et il a
fait fort de faire voter
un decret de la par
le personnel auquel il
utinait.

Dreyer accepte son élection
à l'académie croate
dans la huitaine des vint
ans académicien.

Dreyer a passé un jor
à l'inauguration. Le pat.
légitimiste est présentant

discret à combattre le projet
d'abrogation de l'ordre du 31
mai. ils vont vaincre.
Le parti était décidé à
voter pour la candidature
du Dr. Guizot. Ses idées, au
jourd'hui, sont différentes.
Il sera tenu dans l'opposition
qui aura des voix. ~~Il~~
j'ai vu hier soir M. Guizot
il voulait que M. Muret
était en effet. Il a fait
Bilhaut, Duran, Turgot
Casabianca, J^e au contraire.
J'oublie les autres. Turgot
aurait les suff. Il a été vaincu.

Fourrel avait peiné la
veille toute la journée à St
Cloud, avec une lexicale
sur les articles de
St^e Cloud un Néodam
abominable.

Fourrel toujours très
heureux à son succès
à voter contre l'abroga-
tion, eh' crois que
l'assemblée en l'aura
pas. Chasselay pointé
ici aussi. C'est très
aujourd'hui, toutes en
situation. Le Dr. Guizot
et toujours le sauveur

gard de l'ordre. C'est lui
qui a guillotiné. Il doit il
faire le soutien, ^{tant}, ~~après~~,
~~de~~ auquel qu'il a fait
une grande partie.

l'ordre de Mailler, va venir
ce soir demain. il revient
à Paris jeudi. Malade dans
sa ville le 30.

J'ouïs ai tout dit. j'attends
Guillaumé ou Léonard la réponse
sur mon fil. je trouve.

j'ai vu floruit, il venait
au siège d'un anticamp
par jour. par autre chose.
j'entendais, mais cela
laisse d'une comédie. adieu
adieu. ?.

on rend accountable le
Vieux dit disons
d'Etat. c'est M. Basé
qui me a fait la proposition
la légitimité n'est
tout à fait d'accord.